Communiqué de presse
Le 30 avril 2020

Pour les professionnels

Des solutions pour l'évacuation des déchets des artisans et des entreprises

La Métropole Européenne de Lille (MEL) organise, avec ses prestataires, la réouverture progressive des déchèteries communautaires à partir du lundi 4 mai 2020. Elle concerne uniquement dans un premier temps les particuliers.

Cette situation provisoire évoluera selon les mesures définies par les autorités en fonction de la crise sanitaire.

Dans l'intervalle, les entreprises et artisans du BTP ont la possibilité d'évacuer leurs déchets professionnels dans les déchèteries professionnelles de la métropole (cf. cartographie proposée sur le site de la fédération des entreprises du recyclage - www.federec.com) qui pourront proposer des solutions adaptées à leurs besoins.

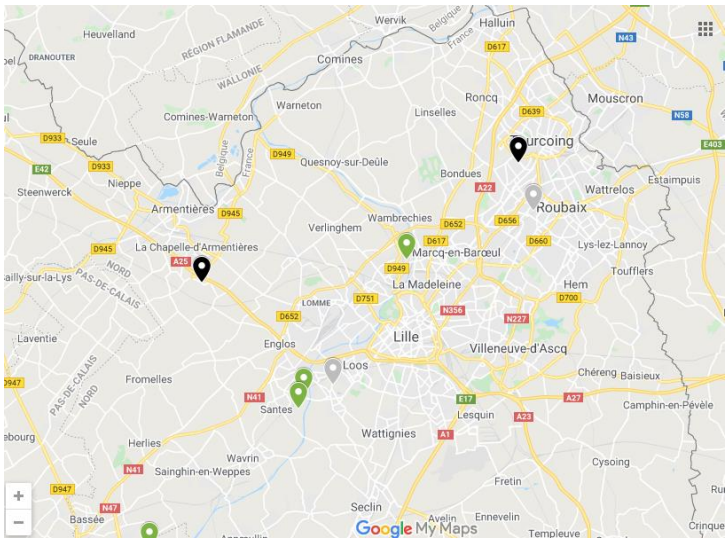

Cartographie disponible sur www.federec.com

À propos de la MEL
Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums. En cette période de crise sanitaire, elle apporte également son soutien à l'ensemble des professionnels en première ligne (remboursement de leurs abonnements ilévia, livraison de plateaux repas et achat de masques pour le personnel soignant…) et aux entreprises touchées via des mesures exceptionnelles.

www.lillemetropole.fr @MEL_Lille @melcommunity